

Certificat de Spécialisation

Production, Transformation et Commercialisation de Produits Fermiers

Public

Personnes ayant un projet de création/développement d'un atelier de transformation et commercialisation sur une exploitation agricole.

Personnes souhaitant devenir salarié(e) : technicien(ne) ; ouvrier(ère) qualifié(e) en transformation et commercialisation

Prérequis

Être âgé de 18 ans

Etre actif ou demandeur d'emploi

Etre titulaire d'un des diplômes suivants :

- BTA "Production" "Commercialisation et services - spécialité Commercialisation"
- BAC pro "Productions horticoles" ou "Conduite et gestion de l'exploitation agricole" ou "Bio-industries de transformation"
- BPREA, BP PH, BP "Responsable d'exploitation aquacole maritime, continentale"

Ou

- Justifier de 3 ans d'activité professionnelle sans rapport avec le diplôme
- Sur dérogation auprès de la DRAAF suivant situation.

Modalités d'accès et délais d'accès

Entretien individuel et test de positionnement

Délais d'accès : Entretien dans les 30 jours suivant le 1^{er} contact

Si financement dans le cadre du Programme Régional de Formation, une entrée par an en octobre.

Objectifs professionnels

Exercer des activités professionnelles qualifiées au sein d'une structure agricole de production-transformation de produits fermiers

Mettre en œuvre des techniques de production fermière

Maîtriser les techniques de transformation pour des produits fermiers dans le respect de l'hygiène, de l'environnement, de la sécurité alimentaire et du travail

Mettre en œuvre des techniques de commercialisation pour des produits fermiers

Moyens et méthodes pédagogiques

Présentiel : Cours, échanges de pratiques, études de cas, visites

Programme

Les contenus de formation seront ciblés autour de 4 modules :

- Organiser la production, la transformation et la commercialisation des produits fermiers
- Conduire un atelier de production végétale et/ou animale
- Assurer la maîtrise technique de la transformation d'une production végétale ou animale
- Assurer la commercialisation des produits fermiers

Nombre de participants

8 à 12 participants

Date de la formation

Commande région (PRF) : d'octobre à juin suivant planning donné par le centre

Autres financements : contrat de professionnalisation, autofinancement, CPF, POE

Durée de la formation

560 heures en centre de formation et 420 heures en entreprise

Tarifs de la formation

14.15 € de l'heure.

Etude de prise en charge possible, à voir avec le centre

Modalités d'évaluation

Unités capitalisables (UC) en cours de formation.

Validation / Sanction

Attestation de suivi de formation.

Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture

Suite de parcours et/ou débouchés

Le titulaire de ce certificat de spécialisation peut prétendre aux métiers suivants : producteur fermier, responsable d'atelier de production/transformation, responsable de magasin de producteurs, salarié agricole polyvalent, futurs entrepreneurs agricole (PME)

Accessibilité

- Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

- Orientation et adaptation pédagogique possible, tutorée par un référent handicap

Contact(s)

Responsable de formation : Coralie Cornu – c.cornu@institutdegenech.fr

Assistante : gfsecretariat@institutdegenech.fr



Ce projet est cofinancé
par l'Union européenne
avec le Fonds social
européen (FSE)

